

Signes de Croix

◆ NUMERO SPECIAL

- Compte rendu de l'A.G. 2025

2



Croix de la Commune de Bugnières (Haute-Marne).

*Nous profitons de ce numéro spécial pour vous souhaiter
de Saintes Fêtes de Pâques*

Compte rendu de l'Assemblée générale 2025

La 43^{ème} Assemblée générale de l'Association s'est tenue le samedi 29 mars dernier à la Salle Paroissiale d'Arc-En-Barrois, en présence de 10 adhérents, dont 3 de la Région parisienne, Geneviève Pons, Anne-Thérèse Pottier et Jérôme de Santenac et de 52 pouvoirs sur 86 adhérents.

Après le mot d'accueil et la Prière à Notre Dame de la Source, le président Yves Chaumet a donné lecture du rapport moral et du rapport financier, approuvés à l'unanimité des voix. Le compte d'exploitation 2024 se termine avec un solde négatif de 448.27 €, (5 763,27 € de dépenses).

L'avoir de l'Association en fin 2024 est de 4 7729.18 €, avec une provision de 1 500 € pour le Prix Alain Denéchau, les Croix de Bugnières, non remis.

En 2024, l'Association a remis deux prix d'une valeur de 4 000 euros. En 2025, deux prix sont en cours d'étude :

1. Les Oratoires de Saint Germain en Laye (78100), présenté par M. Philippe GOUT, pour la restauration de la Croix de Saint Simon(MH).
2. Le retable de l'église de Paroy sur Saulx (52300), présenté par Mme. Noémie FAUX de Joinville.



Le bulletin Signe de Croix est diffusé en 120 exemplaires pour récupérer les adhérents qui ne cotisent plus depuis 2023 soit une trentaine. Il est imprimé par CHAUMONT BURO de Chaumont et son prix de revient est de 3,40 €. Sa rédaction et sa diffusion sont assurées par la famille du Président. Nous manquons d'articles de fond...

Nous avons commencé la reliure des bulletins Signes de Croix. Dans un premier temps, j'ai cherché à récupérer tous les bulletins Signes de Croix, noyés dans les cartons d'archives. Alain Denéchau avait créé trois livres de cinq années chacun (1984 à 1999). Avec Marie-Thérèse Piot Grolleau, nous avons regroupé les bulletins de 2000 à 2020 par livre de cinq années. Avant de les donner au relieur, il faut créer les pages de garde en début de livre, et en fin de livre les trois index. **Travail** qui nous oblige à lire tous les bulletins !!!! Un premier livre a été réalisé, les bulletins de 2011 à 2015. Le président l'a fait circuler parmi les personnes présentes. Un deuxième de 2006 à 2010 est en cours.

Nous avons réédité l'image de la Prière de Notre Dame de La Source en 200 exemplaires. Un exemplaire a été remis à chaque adhérent avec la convocation à l'Assemblée. Son prix de revient est de 0,115 €.

Notre site internet est visité régulièrement : il y a eu 1012 visiteurs depuis sa création. Depuis le début de l'année, nous totalisons 194 visiteurs et 244 pages visitées. Les pages les plus visitées sont les pages d'accueil puis la page contact. Il est mis à jour par Marc Chaintron.

Le Conseil d'Administration est composé de quinze membres. Seulement huit de ses membres sont régulièrement présents aux réunions. Je souhaite que le nombre soit ramené à onze. Deux membres sont sortants et ne se représentent pas : le président et le trésorier. Ces deux postes sont à pourvoir pour continuer l'œuvre d'Alain Denéchau. Un courrier a été adressé par le président aux membres du Conseil pour créer une Equipe qui prendrait en charge les tâches actuelles du président.

- . Actuellement le président est à la fois :
- **Président**
- **Secrétaire**
- **Trésorier**
- **Rédacteur du bulletin Signes de Croix.**

La tâche est importante, voire très lourde et ce n'est pas le rôle d'un président d'être exécutif. Le président dirige, conseil, ordonne, contrôle. Il faut répartir ces tâches sur plusieurs personnes :

- **Gestion du courrier** : réception, adhésions, classement et réponse,
- **Gestion financière** : tenue de comptes, cahier de comptes,
- **Gestion du bulletin « Signes de Croix »** : rédaction, impression et diffusion,
- **Gestion des relations publiques** : messagerie, associations, site ANDS.
- **Gestion des livres Signes de Croix** : actuellement cette tâche est assurée par Marie-Thérèse Piot Grolleau et Yves Chaumet. Quatre livres de 5 années sont à réaliser. Un premier livre est terminé, celui de 2011 à 2015.

Une solution de fusion avec une autre Association a été étudiée par Philippe GOUT, un ami de notre adhérent Francis Libaud. Nous avons pensé à rapprocher Notre Dame de la Source de l'Association Connaissance et Sauvegardé des Oratoires. Deux associations qui ont en commun :

- La défense du patrimoine chrétien,
- Une activité nationale,
- Un nombre d'adhérents de l'ordre de 70.

Il existe deux possibilités concernant la fusion d'une association avec une autre :

- La fusion création : l'opération consiste à créer une troisième association puis à dissoudre les deux précédentes. Les formalités sont celles d'une dissolution volontaire d'association.
- La fusion absorption : dans ce cas, l'une des associations absorbe l'autre et la seconde est dissoute.

Dans tous les cas, ces modifications devront être décidées en Assemblée extraordinaire par les associations concernées.

La solution, étudiée par Philippe, est une « *fusion création* », dont il aurait été le président. Elle n'a pas été retenue pour l'instant. Toutefois l'étude faite par Philippe a permis aux présidents de prendre conscience qu'il fallait créer une Equipe qui prendrait en charge les tâches qu'ils exécutent actuellement.

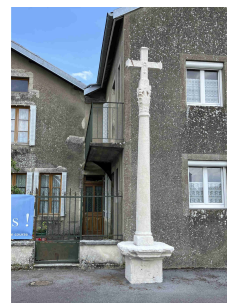
Pour que l'Association puisse continuer l'œuvre du président-fondateur Alain Denéchau, il faut avant la fin de l'année 2025 trouver :

- Un **trésorier** qui gère les finances et tient le cahier de compte à jour,
- Un **rédacteur** pour la réalisation du bulletin « Signes de Croix »,
- Un **président** pour la gestion du courrier, des adhésions, et du CR de l'assemblée générale.

Sinon, nous serions obligés de mettre, à partir du 1^{er} janvier 2026 l'association en veille.

En l'absence de questions diverses, l'assemblée a été clôturée vers 17 heures. Le président a invité les personnes présentes à se rendre à la Mairie de Bugnières pour la remise du Prix Alain Denéchau à Monsieur Jacob. La cérémonie s'est tenue au pied de la Croix située au centre du village.





Le président Yves Chaumet a remis à Monsieur Jacob un chèque de 1 500 euros pour la restauration des trois Croix de la commune de Bugnières. Le maire nous avait réservé une surprise, en nous invitant à partager le verre de l'amitié dans les Chais du Domaine des Rubis.



Geneviève, Anne-Thérèse et Jérôme ont été invités à passer une nuit réparatrice au « *Jardin des Ursulines* », maison d'Anne-Marie et Yves.



« **SIGNES DE CROIX** » Publication.

Rédaction/Administration : Association Notre-Dame de la Source, 2, rue de l'Espérance – ARC-EN-BARROIS (52210) Tél. 03 25 02 52 42

Email : asso.ndsource@gmail.com

Site internet : ndsource.org

Directeur de la Publication : Yves Chaumet

Impression : CHAUMONT BURO, 2 rue Henri Matisse, 52000 Chaumont.

Le numéro 5 €

Dépôt légal à parution : ISSN 1282-2256